

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roseline Georges		Date d'inspection Le 05 octobre 2026
Nom de l'établissement La garderie du petit nid douillet		Numéro de permis 2024037
Adresse 26 rue Du Moulin Verret NB E3V 4M8		Numéro de téléphone (506) 253-3566
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour une garderie éducative en milieu familial. Aucun enfant en bas âge n'était présent. Les éléments suivants sont observés : - Vérification du dossier d'un enfant en bas âge ainsi que des consentements signés en vue de son entrée prévue le 19 octobre 2026. - Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile. Observation de la sieste pour l'un des enfants d'âge préscolaire, du lavage des mains et de la collation fournie par les parents. Il pleut lors de ma visite.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 05 octobre 2026
Date

original signé par
Roseline Georges
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 octobre 2026
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"